



Pôle petite enfance

Quel mode de garde choisir ?

Les familles ont besoin de modes d'accueil diversifiés et adaptés à leurs attentes, et de professionnels garantissant à chaque enfant un accueil personnalisé. Le pôle Petite Enfance de la Ville d'Onet-le-Château compte quatre services implantés sur la commune, où travaille une trentaine de professionnels qualifiés. C'est pourquoi, le volet Petite Enfance est au cœur de l'action publique familiale du territoire castonétois.

Il existe sur la commune plusieurs modes d'accueil pouvant répondre à vos besoins selon l'âge de votre ou vos enfants :

- **le Jardin d'enfants**
- **la maison des bouts de choux (Multi-accueil municipal)**
- **le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)**

Le Guide la Petite Enfance de la commune d'Onet-le-Château - téléchargeable ci-après - présente les quatre lieux municipaux dont La bulle d'air - nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents avec des informations pratiques à l'attention des familles.

[Plaquette Petite Enfance Onet-le-Château](#)



Permanence Petite Enfance



Une permanence petite enfance se tient tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous, au Jardin d'Enfants des Costes-Rouges.

Informations et pré-inscriptions sur rendez-vous des familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Pour prendre rendez-vous : 05 65 77 22 80

- [La bulle d'air](#)
- [Jardin d'Enfants](#)
- [Multi-Accueil](#)
- [RAM](#)
- [Classe Toute Petite Section](#)

Lieu de rencontres et d'échanges pour les enfants et leurs parents ou familles



La Mairie d'Onet-le-Château, avec le soutien financier de la Caisse Allocations Familiales de l'Aveyron, a ouvert « La bulle d'air » - un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sur le territoire castonétois.

Ce lieu, est un espace où les nouveaux nés et enfants de moins de quatre ans sont accueillis avec un membre de leur famille ainsi que les futurs parents. Deux accueillantes sont présentes pour accompagner les enfants et les parents dans la découverte et l'investissement de ce lieu de rencontre.

Les principes d'accueil sont : la présence obligatoire de l'adulte responsable de l'enfant, la gratuité, la libre fréquentation, l'anonymat, la confidentialité.

Ce lieu est co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mairie d'Onet-le Château. Il a été pensé et aménagé pour répondre à l'accueil des jeunes enfants (table à langer, possibilité de donner le biberon...).

Jours d'ouverture de La bulle d'air - Lieu d'Accueil Enfants-Parents :

Lundi : 15h-18h / Mardi : 9h-12h / Mercredi : 9h-12h et 15h-18h/ Vendredi 9h-12h - Jeudi 9h - 12h

Samedi une fois par mois 9h-12h (Fermeture une partie des vacances scolaires)

[Planning_LAEP_octobre_2020](#)



Contacts : 12, rue des Couelicots 12 850 ONET-LE-CHÂTEAU - Tél : 05.65.77.68.07 - mail : laep@onet-le-chateau.fr

14 places d'accueil collectif pour les enfants de 2 à 6 ans



Jardin d'Enfants municipal

5, avenue des Palombes - Costes Rouges
12 850 ONET-LE-CHÂTEAU
Tél. : 05.65.77.22.87

jardin-enfants@onet-le-chateau.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Responsable : Christine BRU

Le jardin d'enfants municipal d'Onet-Le-Château accueille 15 enfants de 2 à 6 ans.

Il est ouvert de 7h30 à 18h30.

Le jardin d'enfants ferme une partie des vacances scolaire : 1 semaine à Toussaint, 15 jours à Noël, 1 semaine vacances d'hiver, 15 jours vacances de Pâques, Le pont de l'ascension, 4 semaines au mois d'Aout.

Les tarifs varient en fonction des revenus.

Votre enfant de 2 ans ne va pas à l'école et vous cherchez un moyen de garde ?

Le jardin d'enfants accueille votre enfant de 2 à 6 ans et propose un accueil modulaire en fonction des besoins de la famille.

Vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants et s'initie à la vie sociale ?

Dans un espace construit pour lui, progressivement votre enfant accède à l'autonomie, acquiert des connaissances en menant des expériences et s'initie à la vie sociale en respectant les règles et les limites.



Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités ?

L'aménagement de l'espace prend en compte le besoin de jeux libres qui permettent à votre enfant de se construire.

Des activités dirigées avec des règles et des limites sont mises en place : peinture, pâte à modeler, collage, pâtisserie, encastrement, construction, motricité, musique, contes...

Des activités extérieures ont lieu occasionnellement : échanges avec le RAM, La Maison des Bouts de Choux et l'école Pierre Puel, médiathèque, ludothèque, spectacles petite enfance etc...

L'équipe est composée de :

- 1 éducatrice de jeunes enfants responsable
- 1 auxiliaire de puériculture
- 1 agent social (CAP petite enfance)
- 1 agent social (CAP petite enfance)
- 1 secrétaire
- 1 agent d'entretien à mi-temps

Accueil 40 enfants, de 10 semaines à 4 ans



La Maison des Bouts de Choux (Multi-Accueil)

30, boulevard des Capucines

12 850 ONET-LE-CHATEAU

Du lundi au vendredi de 7h20 à 19h20.

Tél. : 05.65.77.22.80

multi-accueil@onet-le-chateau.fr

Responsable : Emma PLENECASSAGNE

Les enfants profitent, sur 500 m², d'espaces de jeux et de vie modernes, sécurisés, de quoi évoluer dans de bonnes conditions et s'éveiller aux joies de la vie.

Les locaux sont organisés autour d'un vestiaire commun et de 3 lieux de vie, comprenant chacun un espace jeux aménagé où l'enfant peut faire ses propres expériences, un coin repas, une salle de change et un espace repos comprenant 3 chambres.

A ce dispositif, se rajoutent

- l'atelier où sont proposées des activités d'éveil (peinture, livres, gommettes...);
- une salle de jeux d'eau ;



- une salle « gymfétou » (motricité, spectacles et animations diverses) ;
- une aire de jeux extérieure avec toboggan, vélos, etc.

Le fonctionnement

Avant l'entrée de l'enfant, une période pour l'adapter est proposée à ses parents. Elle permet :

- à l'enfant et à ses parents de découvrir les lieux, de connaître et d'établir une relation de confiance avec le personnel et d'apprendre à se séparer et à se retrouver ;
- aux professionnels de connaître l'enfant, son rythme de vie, ses habitudes, son histoire et les attentes de ses parents.

Après un temps d'accueil permettant les transmissions, la journée de l'enfant s'organise autour de jeux libres ponctués par des activités d'éveil.

Les repas, sont servis aux enfants en tenant compte de leur âge et de leur rythme.

Le sommeil est essentiel mais les besoins sont variables d'un enfant à l'autre. Les rythmes propres à chacun sont respectés au quotidien. Un enfant réveillé est aussitôt levé.

Des moments festifs sont organisés : anniversaires, carnaval, fête de Noël... ainsi que des sorties (jardin des bêtes, etc).

Des intervenants extérieurs proposent aussi des animations : contes, éveil musical, etc.

Un travail de partenariat est mis en place avec la Médiathèque, le Jardin d'enfants des Costes Rouges, la Ludothèque et le Relais maternel.

En plus des moments de convivialité, des temps de rencontre entre parents et professionnels, propices à des échanges informels mais enrichissants sont proposés : atelier- lecture....

L'équipe

Une infirmière puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, 7 auxiliaires de puériculture et 6 agents sociaux accompagnent les enfants et répondent à leurs besoins au quotidien

Une éducatrice de jeunes enfants assure la fonction de direction. En son absence une infirmière puéricultrice ou une éducatrice de jeunes enfants prennent le relais.

Tarifs :

Les tarifs du multi-accueil sont déterminés selon un barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et par décision du Maire, par délégation du Conseil municipal. Ils sont révisables tous les ans au mois de janvier et sont établis en fonction des revenus et du nombre d'enfants de la famille.

Les places sont attribuées en fonction des disponibilités de la structure et de la date de pré-inscription.

Lieu d'information au service des parents et des assistantes maternelles



Relais Assistantes Maternelles

06.73.51.38.23

Responsable : Delphine TROTTE

Permanences administratives au Centre Social d'Onet-le-Château le mardi et le jeudi de 14h à 16 heures (avec ou sans rendez-vous). Possibilités de RDV le lundi, mardi, jeudi ou vendredi.

Près de 60 assistantes maternelles sont agréées à Onet-le-Château. Les assistantes maternelles indépendantes reçoivent de un à quatre enfants maximum à leur domicile. Elles sont agréées par la PMI du Conseil Général de l'Aveyron qui leur dispense une formation et vérifie leurs aptitudes éducatives et les conditions d'accueil qu'elles peuvent offrir aux enfants. Les parents signent avec elle un contrat de travail qui précise les horaires d'accueil, la rémunération et les soins à apporter à l'enfant.

Le RAM d'Onet le Château propose, dans un souci de proximité, deux lieux d'accueil : Le premier est situé sur le secteur des Quatre Saisons (au Centre Social) et le second aux Costes Rouges.

Le Relais maternel a deux fonctions principales :

- Il met est à la disposition des parents qui cherchent une assistante maternelle et souhaitent obtenir des informations sur les modes d'accueil, les aides financières... Il peut par ailleurs délivrer la liste à jour des assistantes maternelles indépendantes disponibles. Il propose en outre une aide administrative aux assistantes maternelles qui le souhaitent.
- Il offre lors des haltes jeux un lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de leur parent ou grand parent, et permettre aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques et de sortir de leur isolement.

Pour les assistantes maternelles

Le RAM est à votre disposition pour vous aider dans l'exercice de votre profession et à votre écoute pour toutes problématiques liées à l'accueil de jeune enfant.



Il met à votre disposition certains documents, comme un modèle de lettre report de renouvellement, d'extension ou dérogation.

Infos Parents

Le RAM vous met en relation avec des assistantes maternelles agréées disponibles. Cette liste est à votre disposition aux relais (elle est également disponible dans les PMI). Il peut vous accompagner dans vos démarches. En employant une assistante maternelle agréée, la famille devient en effet employeur et doit, à ce titre, effectuer certaines démarches administratives.

La législation concernant les assistantes maternelles dépend à la fois du décret N° 2006 -627 du 29 mai 2006 et de la Convention collective nationale du travail des assistants maternels du particulier employeur. Il est fortement conseillé aux parents employeurs de consulter ces deux documents (qui sont également à votre disposition dans vos relais).

Pour en savoir sur la rémunération de l'assistante maternelle, consultez le document « Rémunération de l'assistante maternelle ».

Voici les démarches à entreprendre pour employer une assistante maternelle :

Auprès de la CAF :

Les parents doivent faire une démarche unique auprès de la C.A.F dont ils dépendent, à la fois pour déclarer l'embauche de leur assistante maternelle et également pour obtenir la participation financière de la CAF à sa rémunération.

Consultez le formulaire de demande de complément de libre choix du mode de garde de la CAF ou de la MSA. Cette demande peut être faite sur support papier ou via internet.

Pour en savoir sur l'aide financière accordée par la CAF, consultez le document « Pajemploi : la prestation et mode d'emploi ».

La gestion du complément est assuré par un centre spécifique dénommé « PAJEMPLOI ». Vous pouvez vous inscrire en ligne sur pajemploi.urssaf.fr afin de bénéficier du complément de libre choix du mode de garde.

Adresse utiles :

L'URSSAF à Rodez
Avenue de bourran
12000 RODEZ
Tél. : 05 65 77 80 00
Site : <http://www.urssaf.fr>

Le site de la C.A.F. www.caf.fr vous fournira toutes informations nécessaires. Vous pouvez également y consulter votre dossier et suivre les paiements en direct muni de votre numéro d'allocataire et du code secret figurant sur vos relevés.

vous pouvez aussi consulter le site mon-enfant.fr pour connaître les assistantes maternelles disponibles sur votre commune.

En cas de rupture de contrat, un dossier complet est à votre disposition au RAM ou sur le site [pajemploi](http://pajemploi.fr).

Haltes jeux



- **Les lundis de 9h à 11h30 aux Costes Rouges - Rue des Loriots**
- **Les vendredis de 9h à 11h30 aux Quatre -Saisons (Centre Social)**

Ces haltes jeux proposées par une professionnelle de la petite enfance sont destinées aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle mais aussi par leur parent ou grand parent. L'accueil est libre, il n'y a pas d'inscription à faire et chacun y reste le temps qu'il veut, tout en respectant le rythme et le bien être de l'enfant.

Ces lieux sont conçus pour l'enfant, il y trouvera des jouets d'éveil, des coins poupées, voitures, des jeux moteurs, une piscine à balles, des livres et des ateliers créatifs.

Ces temps collectifs permettent aussi à l'enfant de se préparer en douceur et en présence de son adulte référent à la collectivité mais aussi de découvrir les notions de partage, et de respect de l'autre.

Pendant ces haltes jeux des ateliers d'éveil sont proposés tels peinture, pâte à sel, collage etc...lors de ces ateliers seuls le plaisir et la découverte de matières et techniques nouvelles sont recherchés, ils ne sont pas obligatoires et aucune notion de résultats n'est attendue.

Le programme qui suit vous permet de connaître les activités d'éveil proposées, tout en sachant que l'enfant sera toujours libre d'y participer ou de préférer jouer librement.

Le relais organise par ailleurs des animations avec des intervenants extérieurs, (bibliothécaire, ludothécaire, conteuse...) en dehors du cadre des haltes jeux. Pour ces animations qui ont lieu le jeudi ou le lundi, une inscription préalable est obligatoire. Elle se fait auprès de la responsable du relais, 15 jours avant la date.

Afin de préserver la qualité du travail proposé par les intervenants les places sont limitées en fonction de l'animation proposée.

Parallèlement, le relais organise une braderie petite enfance (vente de matériel de puériculture) par an à la salle des fêtes des Quatre saisons.

Enfin chaque année un **forum de la petite enfance** est organisé en collaboration avec les responsables des relais assistantes maternelles du Grand Rodez à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles.

Téléchargez les documents suivants

- [convention collective des assmat](#)
- [décret 29 mai 2006](#)

Dispositif scolaire adapté aux enfants de moins de 3 ans

Les spécificités de la Classe de Toute Petite Section - Ecole maternelle des Narcisses

- Mise en place des premiers apprentissages, du vivre ensemble et accompagnement à la parentalité
- Accueil en temps complet lundi, mardi, jeudi et vendredi ou en temps partiel soit 2 matinée par semaine.
- 3 professionnels pour accompagner les enfants dès leurs premiers temps à l'école : un professeur des écoles, un éducateur de jeunes enfants et un ATSEM.



Contacts : 12, rue des Coquelicots 12 850 ONET-LE-CHÂTEAU - Tél : 05.65.77.25.49 - mail : enfance@onet-le-chateau.fr